

*Ne lâchons rien - ça vaut la peine!
Dranbleiben - es lohnt sich!*



Association suisse pour les droits des femmes **adf**
Schweizerischer Verband für Frauenrechte **svf**

Monsieur le Conseiller fédéral Guy Parmelin
Chef du DEFR
Palais fédéral
3003 Berne
Mail à: gever@blw.admin.ch

Basel / Lausanne, le 11 janvier 2024

Prise de position :

Mise en œuvre de la motion 19.3445 relative à l'indemnisation équitable des conjoints et des partenaires d'exploitants agricoles

Monsieur le Conseiller fédéral Guy Parmelin,
Mesdames et Messieurs,

L'Association suisse pour les droits des femmes ADF-SVF Suisse salue vivement le projet de loi relatif à l'indemnisation équitable des conjoints, conjointes et partenaires d'agriculteurs, car il permet d'améliorer leur situation juridique.

Depuis plus de 100 ans, l'ADF-SVF s'engage pour l'égalité des droits des femmes et des hommes dans les domaines politique, juridique, économique et social. Par conséquent, l'ADF-SVF demande depuis longtemps une amélioration du statut des femmes travaillant dans les exploitations agricoles, notamment en cas de divorce.

L'ADF-SVF salue l'accent mis sur la prévention et les mesures qui y sont liées dans le présent projet de loi. Ainsi, les aides financières ne seront désormais possibles, déjà pendant le mariage, que si les deux époux ou le partenaire et la partenaire ont participé à un conseil en matière de régime matrimonial et à une réglementation commune de la collaboration. Nous exigeons toutefois que des preuves de paiement du salaire et de la protection sociale soient apportées. Cela permet de réduire considérablement les conséquences négatives en cas de divorce.

Nous renvoyons par ailleurs à l'excellente prise de position détaillée de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF).

Du point de vue de la SVF-ADF Suisse, ce projet de loi est un premier pas dans la bonne direction. A long terme, nous souhaitons une égalité complète entre femmes et hommes dans le droit foncier rural. Nous vous remercions de bien vouloir tenir compte de nos préoccupations.

Avec nos meilleures salutations.,

Association suisse pour les droits des femmes ADF-SVF Suisse

Ursula Nakamura-Stoecklin, Comité

Martine Gagnebin, Présidente

SVF-ADF Schweizerischer Verband für Frauenrechte
Postfach 4001 Basel
Tel. 076 318 33 28 / 021 944 44 71 Mail: adf_svf_secret@bluewin.ch
PC-Konto 80-6885-1 / CH54 0900 0000 8000 6885 1
www.feminism.ch